

Vignaux

Canton de Cadours
Arrondissement de Toulouse
Superficie : 404 ha
Population 1999 : 100 hab.
Habitants : les Vignaussains

Origine du nom : du gascon *bignau*,
« vignobles ».

HISTORIQUE

Il n'existe pas de documents antérieurs au XVI^e siècle concernant Vignaux. Vers 1630, la paroisse fait partie du diocèse de Lombez et relève du doyenné de Cadours. Elle est comprise dans le ressort du parlement de Toulouse. Sous l'Ancien Régime, Vignaux dépend de l'élection d'Armagnac. En 1790, la commune est intégrée au département de la Haute-Garonne, district de Beaumont. Le 26 juin 1816, Vignaux est réuni à Garac pour former une même commune. En novembre 1817, la localité constitue à nouveau une commune autonome, en application d'un décret de Louis XVIII. Il est signalé, en 1886, que les habitants parlent le patois, le français étant généralement compris mais peu parlé. La culture principale est celle du blé, associée à celle de quelques céréales. La région connaît aussi une grande tradition de viticulture. À la fin XIX^e siècle, les vignes produisent une quantité de vin supérieure à la consommation des habitants, et une partie du vin est vendue à l'extérieur. L'industrie, peu développée, compte notamment une meunerie, une filature et deux moulins à vent.



MAISON

Fin du XVIII^e siècle

Brique, pierre et bois

31081602

Cette habitation est constituée de deux maisons jumelées. Seuls certains soubassements des murs porteurs extérieurs sont en pierre. La façade

principale, élevée sur la place la plus importante du village, est précédée d'une avancée du toit reposant sur des poutres verticales en bois. Dans le jardin qui jouxte la maison, un puits doté d'une pompe assurait l'approvisionnement en eau.

ÉGLISE SAINT-PIERRE

XIX^e siècle

Brique

31081601

L'entrée principale de l'église est abritée par un clocher-porche. Des briques circulaires, cuites pour

cette construction, forment des colonnettes qui encadrent l'ouverture en plein cintre. Le premier étage du clocher est ouvert par deux verrières en verre blanc. Il est surmonté d'une tour à deux niveaux de plan octogonal. Le presbytère est adossé à l'un des murs de l'église.



MAIRIE

Fin du XIX^e siècle

Brique

31081603

La mairie occupe les bâtiments de l'ancienne mairie-école, également appelée « maison commune ». Le rez-de-chaussée était occupé par la salle de classe mixte, qui servait également de local municipal, et le logement de l'instituteur était disposé à l'étage. Le fronton triangulaire abritait l'inscription « École ».